



CINQUIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 14 mai 2025

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Vautour, présidente
M^{me} Wilcott, vice-présidente
M^{me} Sodhi
M. Johnston
M. Robichaud
M. Bourque

M. J. LeBlanc
M^{me} Scott-Wallace
M. Ames
M. Austin
M^{me} Mitton

le 14 mai 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son cinquième rapport.

Le comité se réunit le 13 mai 2025 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

8, *Loi concernant la Loi sur l'attribution de grades universitaires* ;
13, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail*.

Le comité étudie aussi le projet de loi 7, *Loi concernant les soins infirmiers itinérants*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

M^{me} Vautour, députée